

Suite à la convocation en date du 23 octobre 2017.
Le quorum n'ayant pas été atteint le 1 décembre
2017. Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire
sur la Lys le 5 décembre 2017.

Étaient présents :

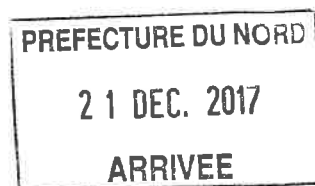
Mmes Goube, Haverlant et Leys, MM. Detournay, Dissaux, Gosset, Houssin, Waymel.

Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Leveugle et Massart, MM. Ben Amor, Cambien, Cauche, Desplanque,
Godefroy, Haesebroeck, Lefebvre, Legrand, Petit, Vicot.

Pouvoirs :

Mme Bouchart donne pouvoir à M. Detournay,
M. Lefebvre donne pouvoir à M. Dissaux.



Vu le rapport n° 39-17

DECIDE

- de donner acte au Président du débat d'orientation budgétaire 2018

VOTANTS : 8

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le

19 DEC. 2017

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX

L'article L. 2312.1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « *dans les communes de 3500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'approbation de celui-ci, et dans les conditions fixées par le règlement intérieur* ».

Les dispositions de cet article s'appliquent aux établissements publics comprenant au moins une collectivité de plus de 3500 habitants.

Le présent rapport présente les bases de ce débat et débouchera sur la préparation du rapport budgétaire qui sera présenté au Comité Syndical lors de sa réunion en vue de l'approbation du budget primitif de l'exercice 2017, il comprend :

- Un point sur les dépenses programmables,
- Un état des recettes,
- Une description de la situation financière du syndicat au moment de préparer les propositions budgétaires 2017
- Une conclusion comportant une proposition de construction budgétaire

1. Les dépenses programmables

L'étude visant à la définition de l'aire d'alimentation de la prise d'eau a été achevée en 2017, elle conclut à une augmentation sensible du périmètre concerné qui couvre désormais environ 300 km².

L'étape suivante consiste en l'engagement du Diagnostic Territorial Multi-Pressions, le sujet sera abordé lors de la prochaine réunion du Comité Syndical afin que cette étude soit engagée en 2018.

Les travaux de réfection du réservoir de l'usine d'Aire-sur-la-Lys sont retardés, les équipements n'ayant pas été mis à la disposition du SMAEL, suite à une fuite découverte lors de l'arrêt technique 2017, sans que cela n'ait fait l'objet des investigations nécessaires de la part de l'exploitant.

Le maître d'œuvre de l'aménagement des vestiaires sur le site de l'usine d'Aire-sur-la-Lys dans l'ancien logement de fonction a été désigné, les travaux seront engagés durant le premier semestre 2018.

La station de Prêmesques doit faire l'objet d'une cinquième tranche de travaux concernant la réfection de la tour de répartition.

La désignation du maître d'œuvre a été effectuée, les travaux débuteront en 2018.

Les voiries de la station de Prêmesques ont été réhabilitées en 2017, celle qui forme le tour du bassin de storage de l'usine d'Aire-sur-la-Lys s'est également rapidement dégradée ces derniers mois et doit faire l'objet d'une réfection qui pourrait être réalisée en 2018.

Lors des travaux d'installation de turbidimètres sur le poste de filtration, l'exploitant a signalé une dégradation importante des voiles béton. Une expertise a été menée, elle conclut à un besoin d'intervention sur l'ensemble des bâtiments qui datent tous de 1972. Un diagnostic a été engagé. Il conclut à un vieillissement normal des ouvrages qui doivent faire l'objet de travaux de rénovation. La réfection des filtres doit être engagée sans tarder, elle est chiffrée sommairement à 800.000 € hors maîtrise d'œuvre.

Lors des travaux de remplacement d'armoires électriques menée dans le cadre du fonds de renouvellement, les différents intervenants (AMO, entreprise d'électricité, exploitant)

ont toutes signalé le très mauvais état des réseaux. Il est urgent de procéder à un audit technique et à des travaux de mise aux normes des installations.

D'importants travaux de sécurisation des installations du Smael restent à programmer :

- La sécurisation électrique de la station de Prêmesques,
- Le doublement du four destructeur d'ozone de l'usine d'Aire-sur-la-Lys,
- L'enfouissement des passages aériens des canalisations (5 ouvrages programmés dans le cadre du contrat qui débute, poursuite des travaux sous maîtrise d'ouvrage du Smael envisagée à partir de 2018).
- Les aménagements de sécurité liés au plan Vigipirate.

2. Les recettes

Au 31 octobre 2017, le volume de production des installations s'établit à 16.133.629 m³. Le niveau de production actuel devrait être maintenu jusqu'à la fin de l'année ce qui déboucherait sur un volume produit en 2017 supérieur à 19.000.000 m³.

Cette augmentation est surtout due aux demandes de la MEL durant la période estivale, elle va entraîner une augmentation des recettes de l'ordre de 100.000 €, le budget primitif ayant été construit sur une hypothèse de production de 18.500.000 m³.

3. La situation actuelle

Le contrat d'exploitation qui est entré en vigueur le 1 janvier 2016 est établi sur un coût d'exploitation assorti de deux options :

- Prix de base : 0,2323 €
- Option n°1 (exploitation des canalisations à l'aval de Prêmesques) : 0,0061 €
- Option n°2 (travaux d'enfouissement des canalisations) : 0,012 €

Total : 0,2504 €/m³

En 2017, la redevance sur le prix de l'eau perçue par l'Agence de l'Eau est passée à 0,01923 € tandis que l'actualisation du prix d'exploitation débouche sur une baisse de 0,2504 à 0,2449 €/m³.

Le prix de l'eau s'élève donc à :

- Exploitation : 0,2449 €
- Part syndicale : 0,07 €
- Redevance Agence de l'Eau : 0,01923 €

Total : 0,3341 €/m³

Le transfert des canalisations situées à l'aval de la station de Prêmesques vers la MEL est programmé au 1 avril 2018. A cette date, le prix de l'eau diminuera du montant de l'option n°1 et s'élèvera donc à 0,328 €/m³.

CONCLUSION

Le tableau annexé au présent rapport reprend les éléments essentiels de ce débat d'orientation.

Il est établi sur une hypothèse de fixation de la part syndicale à 0,07 €/m³ identique à 2017.

Lors de sa réunion du 11 décembre 2015, le Comité Syndical a décidé de réduire cette part syndicale de 0,10 à 0,07 €/m³, de manière à ce que l'augmentation du prix de l'eau générée par le nouveau contrat d'exploitation ne provoque aucune conséquence pour les abonnés au 1 janvier 2016.

Il a également prévu que cette diminution soit compensée par une actualisation annuelle de 0,01 €/m³ sur 3 ans de telle sorte que le syndicat ne subisse pas de perte de sa capacité d'investissement et de renouvellement de ses installations.

En 2017, compte-tenu de l'excédent constaté, le Comité syndical avait décidé de ne pas procéder à cette actualisation et donc de maintenir le montant de la part syndicale perçue par le Smael à 0,07 €/m³.

Les principales dépenses d'investissement à prévoir pour les exercices futurs sont reprises dans le tableau joint.

Deux nouvelles opérations significatives apparaissent concernant les réseaux électriques et le génie civil de l'usine d'Aire-sur-la-Lys. Les budgets seront précisés rapidement mais ces programmes de travaux illustrent le vieillissement des installations qui datent de 45 ans et nécessitent d'importantes dépenses de renouvellement.

Il apparaît toutefois que les perspectives financières du syndicat sont équilibrées et permettent d'envisager les évolutions prévisibles dans le format budgétaire actuel.

Il est donc proposé de reconduire en 2018 la part syndicale de 0,07 € le m³ et de construire le budget primitif 2018 sur cette base.

Le Président,


Jean-Claude DISSAUX

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

Dépenses prévisionnelles	2018	2019	2020	2021	2022
Travaux de rénovation des filtres à sable	500 000,00	500 000,00			
Réfection voiries du stockage de l'usine d'Aire-sur-la-Lys	72 000,00				
Mise en sécurité des installations du Smael	500 000,00	500 000,00			
Sécurisation électrique de la station de Prêmesques	200 000,00	200 000,00			
Etude Diagnostic Territorial Multi-Pressions	75 000,00	75 000,00			
Sécurisation poste Ozonation	20 000,00	200 000,00			
Réhabilitation réservoir existant Aire-sur-la-Lys	1 500 000,00	1 000 000,00			
Prêmesques 5ème tranche	132 000,00				
Travaux de renforcement de berges sur la Lys	20 000,00				
Etude d'amélioration de la filière d'affinage de l'eau	50 000,00	50 000,00			
Travaux de remplacement vitres salles BT et Tdc	120 000,00				
Construction des vestiaires	250 000,00	50 000,00			
Diagnostic Verchin	15 000,00				
Passage en souille des canalisations aériennes			600 000,00	600 000,00	600 000,00
Robinets vannes by-pass	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Conseil et BET extérieurs	36 000,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
Remboursement emprunt CALL	612 000,00	612 000,00	612 000,00	612 000,00	612 000,00
Remboursement Agence de l'Eau Aire de stockage	7 441,98	7 441,98	7 441,98	7 441,98	7 441,98
Remboursr Agence de l'Eau couverture décanteur	2 967,22	2 967,22	2 967,22	2 967,22	2 967,22
Remboursement avance AEAP Débourbeur	197 998,20	197 998,20	197 998,20	197 998,20	197 998,20
Remboursement Emprunt Débourbeur eaux brutes (20 ans)	155 936,38	155 936,38	155 936,38	155 936,38	155 936,38
Charges salariales	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Fonctionnement général	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Intérêts des emprunts	90 817,34	83 831,39	76 845,44	69 859,49	62 973,54
Entretien des espaces verts et des locaux	130 000,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
Total DEPENSES	3 399 343,78	2 412 343,78	1 912 343,78	1 912 343,78	1 912 343,78

Recettes	2018	2019	2020	2021	2022
Excédent de recettes		1 238 756,22	1 388 112,44	2 040 530,30	2 882 948,16
TVA	643 600,00	382 200,00	187 200,00	187 200,00	187 200,00
Part syndicale	1 295 000,00	1 480 000,00	1 710 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
Ristournes			20 561,64	20 561,64	20 561,64
Redevance occupation domaine public	32 000,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
Agence de l'Eau - Etude DTMP	52 500,00	52 500,00			
Participation membres	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Part CALL	612 000,00	612 000,00	612 000,00	612 000,00	612 000,00
Total RECETTES	4 638 100,00	3 800 456,22	3 952 874,08	4 795 291,94	5 637 709,80
SOLDE CUMULE	1 238 756,22	1 388 112,44	2 040 530,30	2 882 948,16	3 725 366,02

Assiettes annuelles prévisionnelles de volumes vendus	18 500 000	18 500 000	19 000 000	19 000 000	19 000 000
Part Syndicale SMAEL	0,07	0,08	0,09	0,1	0,1
Ristournes tranches supérieures à 18.831.000m3/an	0,1221	0,1221	0,1221	0,1221	0,1221

Emprunts et avances à rembourser au-delà de 2022		
MONTANTS ANNUELS	durée résiduelle	TOTAL CUMULE
612 000,00	18	11 016 000,00
7 441,98	7	52 093,86
2 967,22	2	5 934,44
197 998,20	7	1 385 987,40
155 936,38	7	1 091 554,66
		13 551 570,36